

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE PERSONNALISÉE D'EXPLOITATION
DE L'AÉROPORT DE BRIVE VALLÉE DE LA DORDOGNE

L'an deux mille vingt-trois et le 06 décembre à 17h00, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée d'Exploitation de l'Aéroport de Brive Vallée de la Dordogne, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne 19600 NESPOULS - salle de réunion, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 29 novembre 2023.

DELEGUES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Julien **BOUNIE**, Conseiller Communautaire délégué

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Yves **GARY**, Vice-Président

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur François **PATIER**, Conseiller Communautaire délégué

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Francis **COMBY**, Vice-Président

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Jean-Jacques **DELPECH**, Conseiller Départemental

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS :

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : Monsieur Philippe **NAUCHE**, Vice-Président

CCI de la Corrèze : Madame Françoise **CAYRE**, Présidente

Conseil Départemental du Lot : Monsieur Frédéric **GINESTE**, Vice-Président

Le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Francis COMBY pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION : 2023-41 – Cession du tracteur Massey Ferguson

RAPPORTEUR : M. Julien BOUNIE, Président

Le tracteur d'occasion, immatriculé GH-481-WZ, de marque Massey Ferguson, acquis le 7 juin 2022 pour la somme de 19 990 € hors taxe, soit 23 283 € proratisés, doit être revendu car le montant des travaux à réaliser pour sa remise en état excède la valeur de ce dernier.

Au 31/12/2023, sa valeur nette comptable se serait élevée à 19 956.86 € compte tenu d'un amortissement annuel de 3326.14 €.

La société Agricube propose son rachat pour la valeur de 12 000 € TTC au 9 décembre 2023.

Un nouveau tracteur neuf de marque Mac Cormick, immatriculé GS-638-NE, a par ailleurs été acheté le 14/11/2023 en vue de remplacer le tracteur défaillant afin d'assurer les travaux de tonte, d'élagage et surtout de déverglaçage de la piste pour une valeur Hors taxe de 52000 € soit 59 488 € proratisés.

Nous vous demandons donc de bien vouloir autoriser le Directeur à :

- Céder le tracteur Massey Ferguson GH-481-WZ,
- Valider son remplacement par le tracteur Mac Cormick GS-638-NE,
- Procéder aux écritures de régularisation (cession et sortie d'inventaire) qui s'imposent.

Les crédits seront inscrits aux budgets concernés pour les exercices 2023 et suivants.

Nombre de membres en exercice :	8
Nombre de membres présents :	5
Nombre de suffrages exprimés :	5
Votes : Pour :	5
Contre :	0
Abstention :	0

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,

Enregistrée en Sous-Préfecture le 07/12/2023

Publiée et notifiée le 07/12/2023

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.